

La Base TAF est développée en partenariat avec la Maison de l'Image Basse-Normandie.

**MODE D'EMPLOI – FIGURANT(E)**  
**INSCRIPTION A LA BASE TAF**

**RAPPELS**

**Accès à la Base TAF**

La Base TAF du réseau Film France est accessible depuis la version française du site internet [www.filmfrance.net](http://www.filmfrance.net).

**Inscription dans la région de votre adresse fiscale**

Pour vous proposer pour de la figuration, vous pouvez vous inscrire dans une région : celle de votre adresse fiscale.

Il n'est pas possible de s'inscrire si vous avez votre adresse fiscale en Ile de France (75, 77, 78 91, 92, 93, 94, 95).

**Utilisation de vos données**

En vous inscrivant à la Base TAF, vous serez recensé(e) dans le fichier de la ou des commissions du film locales compétentes sur le territoire de votre adresse. Vous autorisez chacune des commissions du film locales compétentes sur le territoire de votre adresse à transmettre vos coordonnées aux sociétés de production avec lesquelles elles collaborent.

**La charte d'inscription**

Après avoir lu la charte d'inscription, vous devez cocher la case « J'accepte les termes de la charte d'inscription » afin d'accéder à l'étape suivante.

**PROCEDURE D'INSCRIPTION POUR UN FIGURANT**

L'inscription sous le statut de figurant est accessible à toute personne de plus de 18 ans.

La saisie de vos informations se fait en deux étapes :

- création d'un compte utilisateur
- création d'une fiche de renseignements

Si vous ne complétez pas toutes les étapes, l'inscription ne sera pas visible par la ou les commissions du film locales compétentes sur le territoire de votre adresse.

## **ETAPE 1 : Création d'un compte utilisateur**

Etape commune à chaque type d'inscription (si vous êtes déjà inscrit en tant que professionnel technicien vous n'avez pas à créer de deuxième compte utilisateur).

Saisie de vos informations administratives, reportées sur chaque fiche d'inscription.

### **Etat civil :**

Nom, prénom, date et lieu de naissance...

### **Renseignements administratifs :**

Adresse fiscale (adresse reportée sur les bulletins de salaire).

Numéro de téléphone portable, adresse email.

Statut professionnel, permis de conduire...

**Création d'un mot de passe :** entre 7 et 16 caractères.

## **ETAPE 2 : Création d'une fiche de renseignements**

Pour vous proposer à la figuration, vous devez cliquer sur « s'inscrire » en face du statut figurant.

Si ce statut n'est pas proposé dans votre région fiscale, c'est que la ou les commissions du film locales présentes sur le territoire de votre adresse n'administrent pas de fichier de figurants.

La création de fiche de renseignements se fait en deux étapes.

### **Etape 1 : Saisie des informations concernant vos compétences, aptitudes, expériences.**

#### **Expériences significatives et récentes:**

Ce tableau vous donne la possibilité de mettre en avant certaines expériences de votre CV.

#### **Aptitudes/Matériel :**

Pratique du théâtre, savoir faire (voix off, doublage, chant....), langues parlées...

#### **Apparence physique :**

Taille, poids, yeux, cheveux, particularités....

#### **Commentaires :**

Questions supplémentaires.

### **Etape 2 : Transfert de documents obligatoires (CV et/ou photos).**

Une fois votre fiche de renseignements remplie, vous devez transférer obligatoirement au moins 1 photographie, un portrait.

Vous avez la possibilité de transférer deux autres photographies, dont une de plain pied (de la tête aux pieds).

Lors de la création d'une fiche, une fiche sans les documents obligatoires ne sera pas visible par les commissions du film locales compétentes sur le territoire de votre adresse, et ne pourra donc pas être administrée.

## **SUIVI DE VOTRE FICHE DE FIGURANT(E)**

### **Confirmation de la création de votre compte utilisateur**

Dès la fin de la première étape, vous recevrez un mail de confirmation attestant du bon déroulement de la procédure.

### **La validation de votre (vos) fiche(s) de renseignements**

Vous recevrez dans un second temps un mail de validation ou de suppression de votre inscription en région par chaque commission du film locale compétente sur le territoire de vos adresses.

Chaque commission du film locale se réserve le droit d'accepter, de refuser ou de supprimer une inscription.

### **L'accès et la modification de votre fiche**

Avec votre nom utilisateur/login (votre adresse email) et votre mot de passe, vous pouvez modifier votre fiche d'inscription (validée ou non) à tout moment.

Si vous oubliez votre mot de passe, il vous suffit de saisir votre adresse mail et votre mot de passe vous sera envoyé par mail.

### **La mise à jour de votre fiche**

Vous devez mettre à jour les informations (y compris votre CV et/ ou vos photos) de votre inscription aussi régulièrement que possible, et au moins une fois par an.

Les commissions du film locales administrant votre fiche ne peuvent pas modifier vos informations directement depuis leur accès d'administration sans votre autorisation expresse.

Toute fiche modifiée sera proposée à la validation aux commissions du film locales administrant votre inscription.

### **La suppression de votre fiche**

Vous pouvez à tout moment supprimer votre fiche par le biais de votre nom utilisateur/login (votre adresse email) et votre mot de passe.

Conséquence : Les commissions du film locales concernées par votre inscription ne pourront alors plus proposer vos compétences aux sociétés de productions ayant des projets de tournages dans leur région.